



Objet : Aménagement points d'apport volontaire (PAV) des Déchets avec containers semi-enterrés et modification du contrôle d'accès OM - Attribution marchés de travaux

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 26 février 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-six février à 18h00,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. COUTAZ. DUPERCHY. DUPRAZ. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. ILBERT. LALLEMENT. MALLEIN. MANTEL. MARCHAIS. PERRIAT. ROSSI. RUBIER. TAIN. TAVEL TOUIHRAT. VEUILLET. WDOWIAK. WROBEL. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MM. ALLARD (Pouvoir E. LALLEMENT). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). MANSOZ (Pouvoir M. WDOWIAK).

ABSENTS : MMES BOIS. VOISIN.

Date d'envoi de la convocation : 20/02/2026

Secrétaire de séance : Sandra FRANCONY

Le Président,

Rappelle à l'assemblée que :

- En 2023 la CCLA a réalisé une étude de faisabilité pour d'une part, optimiser le nombre et la répartition des points de collecte des déchets (tranche ferme) et d'autre part, mettre en place des conteneurs semi enterrés (tranche optionnelle),
- En 2025, la CCLA a affirmé la tranche optionnelle de l'étude, concernant l'enfouissement de conteneurs semi enterrés sur 12 sites (Le type et le nombre d'équipements ont été validés au préalable avec l'ensemble des communes).

Explique que dans ce cadre, une consultation des entreprises a été lancée le 23 décembre 2025 pour un marché de travaux comportant 2 lots :

- Lot 1 : Fourniture et pose de conteneurs semi enterrés,
- Lot 2 : Fourniture et pose d'un système de contrôle d'accès sur les conteneurs OM

et intégrant 5 tranches (1 ferme et 4 optionnelles) :

- > La Tranche ferme (TF) qui comprend les sites suivants :
 - PAV n°1-Grenant (ATTIGNAT ONCIN)
 - PAV n°2-Gare (LEPIN LE LAC)
 - PAV n°3-Route du Banchet (NOVALAISE)
 - PAV n°4-Route de la Crusille (NOVALAISE)
 - PAV n°5-Avenue d'Albens (NOVALAISE)
 - PAV n°6-Chef-Lieu (ST ALBAN DE MONTBEL)
 - PAV n°7-Route de Praz Long (GERBAIX)
 - PAV n°8-Chef-Lieu (NANCES)
- > 4 Tranches optionnelles (TO) :
 - Tranche optionnelle n°1 : PAV n°9-Cotillon (ATTIGNAT ONCIN),
 - Tranche optionnelle n°2 : PAV n°10-Cimetière (AYN),
 - Tranche optionnelle n°3 : PAV n°11-Coopérative laitière (AYN),
 - Tranche optionnelle n°4 : PAV n°12-Chef-Lieu (MARCIEUX) ;

Précise que les travaux intègrent (TF + TO) :

- L'implantation de 50 conteneurs semi enterrés (12 conteneurs OM / 26 conteneurs emballages et 12 conteneurs verres),
- La mise en place de 12 boîtiers de contrôle d'accès sur les conteneurs OM,

pour un montant estimatif global (TF + TO) de 517 704.29€ HT ;

Explique que lors de la consultation :

- > 6 entreprises ont remis une offre pour le Lot 1 :
 - GROUPEMENT FONTAINE TP / DUMAS TP,
 - SPIE BATIGNOLLES,
 - PERRIOL,
 - FERRAND TP,
 - SMED,
 - MUTTONI,
- > 1 entreprise pour le Lot 2 : BH ENVIRONNEMENT ;

Présente le rapport d'analyse des offres établi par le maître d'œuvre, cabinet ALP ETUDES, avant négociation ;

Explique que conformément au règlement de consultation, une phase de négociation a été réalisée avec les 3 meilleurs candidats pour le lot n°1, à savoir :

- SPIE BATIGNOLLES
- SMED
- FONTAINE TP

Et avec le seul candidat du lot n°2, à savoir :

- BH ENVIRONNEMENT

Propose, au regard du classement des offres établi après négociation par le maître d'œuvre, de retenir les offres des entreprises suivantes :

- Lot N°1 : offre de la société SPIE BATIGNOLLES,
- Lot N°2 : offre de la société BH ENVIRONNEMENT ;

Propose également, compte tenu du montant des marchés qui s'avèrent inférieurs aux estimations faites par le maître d'œuvre, d'affermir pour les lots 1 et 2, les tranches optionnelles suivantes :

Site	Lot 1 (SPIE)	Lot 2 (BH)
TO N°2 Cimetière (AYN)	33 261.25€ HT	699€ HT
TO N°3 Coopérative laitière (AYN)	25 594.60€ HT	699€ HT
TO N°4 Chef-lieu (MARCIEUX)	27 937.80€ HT	699€ HT
Total	86 793.65€ HT	2 097€ HT

Précise que le montant total du marché après négociation en intégrant les 3 tranches optionnelles retenues, s'établit comme suit :

- > Lot n°1 / Entreprise SPIE BATIGNOLLES : 288 820.88€ + 86 793.65 € = 375 614.53 € HT,
- > Lot n°2 / Entreprise BH Environnement : 29 456 € HT + 2 097 € = 31 553 € HT ;

Pour un montant total de : 407 167.53€ HT ;

Propose, suite à cette présentation, de retenir les offres des entreprises suivantes :

- Lot N°1 - Fourniture et pose de conteneurs semi enterrés (Tranche ferme et tranches optionnelles n°2, n°3 et n°4) : Entreprise SPIE BATIGNOLLES pour un montant de 375 614.53€HT,
- Lot N°2 - Fourniture et pose d'un système de contrôle d'accès sur les conteneurs à ordures ménagères (Tranche ferme et tranches optionnelles n°2, n°3 et n°4) : Entreprise BH ENVIRONNEMENT pour un montant de 31 553 HT.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DECIDE de retenir pour le marché d'«Aménagement de points d'apport volontaire (PAV) des Déchets avec containers semi-enterrés et modification du contrôle d'accès sur les conteneurs à ordures ménagères » les offres des entreprises suivantes :

- Lot N°1 - Fourniture et pose de conteneurs semi enterrés (Tranche ferme et tranches optionnelles n°2, n°3 et n°4) : Entreprise SPIE BATIGNOLLES pour un montant de 375 614.53€HT,
- Lot N°2 - Fourniture et pose d'un système de contrôle d'accès sur les conteneurs à ordures ménagères (Tranche ferme et tranches optionnelles n°2, n°3 et n°4) : Entreprise BH ENVIRONNEMENT pour un montant de 31 553 HT.

AUTORISE le Président à signer les marchés afférents et toute pièce se rapportant à ce dossier,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Sandra FRANCONY

